

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 28 septembre 2023 à 19h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 21 septembre 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	24	5	29	29	1

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUMON ST PRIEST Hubert, ECHASSERIAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres suppléants ayant voix délibérative : TESSIER Marie-Claude, GRANDAUD Gilbert.

Membres ayant donné pouvoir : BERTAND Sylvaine ayant donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique, COLIN Juliana ayant donné pouvoir à SIMON Philippe, DELEFOSSE Laurent ayant donné pouvoir à LEVET Elise, GASHET Gérald ayant donné pouvoir à Evelyne MARQUES, GORA Richard ayant donné pouvoir à PLAZANET Mélanie.

Membres excusés : COUPET Georges, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, SIMON Isabel, SUDRON Frédérique.

Secrétaire de séance : THEYS Michel

FINANCES

Délibération n° 66-2023 : Compte Administratif BP – annule et remplace

Madame LENOBLE informe les élus communautaires que l'examen des Comptes administratifs 2022 ont fait l'objet d'observations. Les écarts constatés étaient dû à une erreur informatique
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame la Présidente indique aux membres du Conseil Communautaire qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget principal.

Monsieur BRUN Patrick élu comme Président pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.
La Vice Présidente en charge des Finances présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2022 du Budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Opérations de l'exercice.....	3 566 179,09 €	3 629 373,66 €	595 000,42 €	653 808,72 €	4 161 179,51 €	4 283 182,38 €
Résultats de clôture.....		63 194,57 €		58 808,30 €		122 002,87 €
Résultats reportés.....	- €	515 560,86 €		- 222 382,50 €		293 178,36 €
TOTAUX.....	3 566 179,09 €	4 144 934,52 €	595 000,42 €	430 426,22 €	4 161 179,51 €	4 575 360,74 €
Restes à réaliser.....			519 213,24 €	537 937,81 €	519 213,24 €	537 937,81 €
TOTAUX CUMULES.....	3 566 179,09 €	4 144 934,52 €	1 114 213,66 €	968 364,03 €	4 680 392,75 €	5 113 298,55 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		578 755,43 €		- 145 849,63 €		432 905,80 €

La Vice - Présidente en charge des Finances précise que le Compte Administratif 2022 du Budget Principal tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2022 du Budget Principal établi par Monsieur le Trésorier de Saint Léonard.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER le Compte Administratif 2022 du Budget principal ;
- RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2022 ;
- ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus ;
- DIRE que cette délibération annule et remplace la délibération n° 07-2023.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 29 septembre 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Massivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 29 SEP. 2023
Publié le : 29 SEP. 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET